

La Peur du communisme au Canada 1945-1957

David MacKenzie

Rédactrices de la collection Nancy McMahon Archives nationales du Canada

Denise Rioux Archives nationales du Canada

Droits réservés par La Société historique du Canada Ottawa, 2001

Photo de la page couverture :

Monsieur Louis S. St-Laurent Congrès national du Parti libéral Archives nationales du Canada, C-27905

La Peur du communisme au Canada 1945-1957

David MacKenzie

Ottawa, 2001

La Société historique du Canada Brochure historique Nº 61

ISBN 0-88798-197-6 Brochures historiques ISSN 0700-6950 Brochures historiques (imprimé) ISSN 1715-8613 Brochures historiques (En ligne)

La Peur du communisme au Canada 1945-1957

La « Peur du communisme » est une expression par laquelle est désigné le climat de paranoïa et d'insécurité idéologique où est plongé le Canada dans les années qui suivent la Seconde Guerre mondiale. Cette peur puise son origine dans la méfiance générale suscitée par les visées mondialistes de l'Union soviétique et dans la crainte qu'une rupture des relations internationales provoque une troisième guerre mondiale. Au pays même, cette angoisse et cette insécurité se traduisent par une crainte universelle de la subversion et de l'espionnage intestins qui se manifeste sous de nombreuses formes : chasse aux espions, investigations policières, enquêtes de sécurité, harcèlement des communistes, accusations de complot, campagnes de calomnies et bâillonnement des dissidences légitimes. À plusieurs occasions, le gouvernement, des groupes d'intérêt et même des particuliers se servent de la Peur du communisme comme d'une arme pour atteindre des objectifs sans le moindre rapport avec la sécurité de l'État ou la Guerre froide.

La Peur du communisme au Canada est inexorablement liée à la Guerre froide et à l'actualité américaine. L'apparition de l' « État de sécurité nationale » aux États-Unis, l'extension à l'étranger de leur puissance militaire et économique et le rôle de meneur qu'ils assument dans la lutte idéologique contre l'Union soviétique définissent le contexte international de la Peur du communisme au Canada. L'alliance étroite qui voit le jour entre le Canada et les États-Unis au cours de la Seconde Guerre mondiale est renforcée par la Guerre froide, durant laquelle les Canadiens se rangent sous la bannière des Américains. Par ailleurs, le maccarthysme, ses intentions, son évolution et ses excès, ne manquent pas d'exercer sur les Canadiens une certaine influence. La Peur du communisme proprement dite ne se traduit donc pas tant par une série d'événements ou une ligne de conduite intentionnelle mais par une réaction désordonnée et vaguement affolée du gouvernement et des citoyens canadiens face à

la détérioration des relations internationales entre les blocs occidental et soviétique après 1945.

La plupart des historiens attribuent l'origine de la Peur du communisme à la défection d'Igor Gouzenko, en septembre 1945, mais on pourrait tout aussi bien soutenir que le phénomène a été déclenché un mois plus tôt par la chute des bombes atomiques sur le Japon. Les Canadiens accueillent avec joie la fin de la Seconde Guerre mondiale, à laquelle les bombes A semblent avoir contribué, mais leurs sentiments demeurent plus réservés à l'égard de l'ère nouvelle inaugurée par l'apparition de ces armes nucléaires. Si les journaux célèbrent la fin de la guerre, ils ne manquent pas de rapporter les terribles ravages exercés par ce type d'armement; les magazines explorent pour leur part les avantages éventuels de l'énergie atomique en plus de son potentiel de destruction massive. Pour la première fois, les Canadiens doivent s'inquiéter de la survie même de la planète. La technologie, ses progrès ainsi que ceux qui en disposent ou qui en connaissent les « secrets » — deviennent également sources d'anxiété. Le monde ne sera plus jamais le même.

L'âge de l'atome modifie l'image que les Canadiens ont d'eux-mêmes et les oblige à évaluer leur place dans le monde. Du jour au lendemain, le Canada passe de la condition de petit pays « éloigné des matières inflammables », pour citer un homme d'État canadien des années vingt, à celle de tampon territorial entre les superpuissances et de champ de bataille probable de la prochaine guerre mondiale. Pour la plupart des Canadiens, la géographie interdit la neutralité ou l'isolationnisme, tandis que l'idéologie fait de leur pays un partenaire, quoique mineur, des États-Unis. L'étroite alliance du temps de guerre avec les Américains est maintenue après le conflit et, en 1946, les Canadiens se trouvent engagés dans une lutte idéologique pour ce qu'on croit être les enjeux suprêmes. Il en résulte une insécurité généralisée.

La Guerre froide crée un nouvel ennemi : l'Union soviétique. De nombreux Canadiens croient que les Soviétiques sont animés d'intentions expansionnistes contre lesquelles il faut se dresser avec la même détermination opposée aux Nazis et aux autres fascistes. Lorsque l'URSS entreprend de faire appel à des agents, à des amis et à des sympathisants dans d'autres nations pour espionner ses anciens alliés, il devient encore plus important de se montrer vigilant. Durant la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement du Canada avait eu recours à la censure et à des contrôles étatiques pour surveiller les agissements de ceux perçus comme des étrangers ennemis. Pour un grand nombre de Canadiens, qu'ils appartiennent ou non au gouvernement, la Guerre froide exige des mesures semblables. Face à un ennemi aussi dépourvu de scrupules et usant de subversion et de fourberie, à qui peut-on faire confiance? Le sentiment omniprésent d'insécurité entraîne donc le recours à des tactiques extraordinaires.

Au même moment, la mécanique de la Peur du communisme est déjà en cours d'assemblage. Bien avant la Seconde Guerre mondiale, l'Union soviétique, l'Internationale communiste et, en fait, tous les Canadiens crus inféodés à l'Union soviétique, étaient devenus suspects et la cible d'une hostilité considérable au Canada. Quelques années à peine après la Révolution russe de 1917, la Gendarmerie royale du Canada (GRC), assumant les fonctions d'un service de renseignement intérieur, entreprit de contribuer activement à la surveillance du Parti communiste du Canada, des organisations ouvrières d'immigrants et, de façon générale, de tous les groupes radicaux du Canada. Cette croisade anticommuniste de la GRC, précédant la Peur du communisme de plusieurs décennies, se poursuit jusqu'après la Seconde Guerre mondiale.

Par ailleurs, les enquêtes de sécurité menées par l'État sur des fonctionnaires et d'autres citoyens canadiens débutent dès 1931 et prennent une ampleur considérable au cours de la Seconde Guerre mondiale. Durant les hostilités, la GRC relève les empreintes digitales de quelque deux millions de Canadiens en vue de repérer les criminels, les communistes et les éventuels saboteurs infiltrés dans l'industrie canadienne. Ce contrôle s'avère un moyen efficace de surveiller la population active et de réprimer la dissension ou l'agitation

ouvrière (que certains considèrent comme une forme de sabotage) et se poursuit même lorsque l'Union soviétique devient une alliée dans la guerre contre l'Allemagne. Bien que le processus de contrôle soit désorganisé et qu'il échappe en grande partie à la supervision de l'État, il permet à la police d'accumuler une expertise considérable dans la récolte de renseignements. Par conséquent, au tout début de la Guerre froide, le gouvernement fédéral a déjà préparé le terrain en vue du combat contre le communisme, réel ou imaginaire.

IGOR GOUZENKO ET LES CHASSEURS D'ESPIONS

Chiffreur de l'ambassade russe à Ottawa au cours de la Seconde Guerre mondiale, Igor Gouzenko a régulièrement accès aux messages codés échangés par l'ambassade avec Moscou. Désireux de demeurer au Canada à la fin de la guerre, plutôt que de rentrer dans son pays, il quitte son bureau le 6 septembre 1945 avec une mallette de documents où est décrit en détail un réseau d'espionnage soviétique implanté au Canada et possédant des ramifications aux États-Unis et en Grande-Bretagne. La réaction initiale des gouvernants canadiens, en prenant connaissance des révélations de Gouzenko, est un mélange de surprise, de choc et d'incertitude. Quant à Gouzenko lui-même, il erre dans les rues d'Ottawa plus de vingt-quatre heures après son départ de l'ambassade. Sa famille et lui reçoivent éventuellement l'asile mais seulement après que son appartement ait été fouillé par les agents soviétiques et que Gouzenko ait menacé de se suicider.

Le Premier ministre Mackenzie King est tenu au courant de ces événements par Norman Robertson, sous-secrétaire du ministère des Affaires extérieures. Selon ce que note King dans son journal, Robertson lui dit qu' « il s'était produit quelque chose de vraiment terrible. C'était comme une bombe en plus de tout le reste, et il était impossible de dire à quel point cet événement était sérieux ou sur quoi il pourrait déboucher. » Gouzenko « possédait suffisamment de preuves pour démontrer qu'au lieu

d'être des amis, les Russes étaient en fait des ennemis ». Le lendemain, l'inquiétude du Premier ministre augmente lorsqu'il apprend que les documents fournis par Gouzenko « révèlent l'existence d'un réseau d'espionnage de grande envergure. [Robertson] m'a affirmé que l'affaire atteignait des proportions inimaginables... »

Les documents de Gouzenko indiquent que les Soviétiques ont eu recours à plusieurs douzaines de sympathisants canadiens (et à quelques autres américains ou britanniques) pour recueillir des informations dans de nombreux domaines de la politique ou des sciences, mais que le sujet qui retient vraiment leur attention est celui de l'énergie atomique. Le Canada a joué un rôle limité, mais important, dans la domestication de celle-ci, et une équipe de savants atomistes britanniques a trouvé refuge au Canada durant la guerre. Il sera affirmé par la suite que personne, au Canada, ne connaissait le « secret » de la bombe et que, par conséquent, les Soviétiques ne pouvaient rien y voler. Néanmoins, ces derniers recherchent des informations précises, et ils sont prêts à employer des espions ou des informateurs pour atteindre leurs objectifs.

Les membres de ce réseau d'espionnage appartiennent au ministère des Affaires extérieures, au Conseil national de recherches, au Haut-Commissariat britannique à Ottawa ainsi qu'à quelques autres organismes d'État et à la bureaucratie américaine. La liste comprend également les noms d'Alan Nunn May, le savant atomiste britannique qui a travaillé au Canada, et de communistes canadiens notoires, dont Fred Rose, premier communiste élu à la Chambre des communes. Les renseignements que ces informateurs ont pu effectivement fournir aux Soviétiques ou l'ampleur de leur participation à l'espionnage pour le compte de l'Union soviétique sont vite éclipsés par le simple fait qu'ils soient incriminés : soit que des Canadiens aient pu faire preuve de déloyauté.

La première intention de King est de demander des comptes aux Soviétiques, mais à la réflexion, et après avoir consulté le Président américain Truman et le Premier ministre britannique Attlee, il décide, en accord avec ceux-ci, de ne pas faire de vagues, de surveiller les suspects et d'enquêter plus avant sur les révélations de Gouzenko. On prétend alors qu'une divulgation publique risque de provoquer un affrontement avec les Soviétiques ou d'entraîner une rupture des négotiations sur les Nations Unies et l'énergie atomique. Dans le meilleur des cas, elle nuirait aux relations est- ouest à un moment particulièrement fâcheux. Néanmoins, le gouvernement signe un décret en conseil spécial pour maintenir en vigueur certains articles de la *Loi sur les mesures de guerre* afin de permettre à Ottawa de s'occuper de l'affaire d'espionnage. Ce faisant, il accorde à la police des pouvoirs étendus qui lui permettront d'arrêter et d'interroger des suspects, ou de saisir des documents, sans passer par la filière normale.

Au début de 1946, Ottawa est poussé à l'action lorsque le journaliste américain Drew Pearson révèle cette histoire d'espionnage à ses concitoyens. Personne ne saura comment Pearson a eu vent de l'affaire Gouzenko, mais King entretient à cet égard des soupçons personnels, qui ne seront jamais confirmés. Selon lui, ce sont des membres du gouvernement américain qui ont mis Pearson au courant, dans l'espoir d'embarrasser l'Union soviétique en empêchant une solution diplomatique de l'affaire et en obligeant les Canadiens à une divulgation publique. Quoi qu'il en soit, au début de février, le gouvernement canadien met sur pied une commission d'enquête parlementaire — présidée par les juges de la Cour suprême Roy Kellock et Robert Taschereau — pour enquêter sur l'affaire. Grâce à la Loi sur les mesures de guerre, la commission Kellock-Taschereau dispose de pouvoirs extrêmement étendus qui lui permettent de convoquer, de détenir et d'interroger des citoyens sans les inculper, et de les châtier s'ils ne se montrent pas coopératifs. D'un seul geste, l'État canadien balaye les libertés civiles de tous les citoyens sur qui pèsent des soupçons. La culpabilité peut être présumée, l'innocence doit être démontrée. La Peur du communisme s'installe.

Les membres de la commission se mettent immédiatement à étudier en secret les éléments de preuve et, juste avant que le gouvernement ne fasse sa première déclaration publique, le 15 février, la GRC commence à arrêter des suspects. Ceux-ci sont détenus sans qu'aucune accusation ne ne soit portée, et souvent ne peuvent communiquer avec leur famille ou avec un avocat pour de longues périodes. D'autres arrestations suivent, et plusieurs douzaines de témoins — dont le plus éminent est Igor Gouzenko — comparaissent pour être interrogés au cours des semaines suivantes. Lorsqu'on questionne les témoins sur leurs actes, leurs amis et leurs connaissances, passés et actuels, l'interrogatoire s'anime pour souvent dégénérer en accusations et en insinuations. Certains témoins protestent contre ce traitement, mais ce type de réaction semble simplement confirmer leur culpabilité. Ceux qui s'accusent eux-mêmes ne sont relâchés que pour être arrêtés par la GRC. En fait, presque tous ceux qui seront ultérieurement reconnus coupables d'agissements criminels auront ainsi été leurs propres accusateurs.

La commission Kellock-Taschereau présente son rapport final le 27 juin 1946. Dans ce document, elle conclut qu'un réseau d'espionnage soviétique a existé au Canada et laisse entendre qu'il en existe d'autres opérant ici et à l'étranger. Les Soviétiques ont pris pour proies des Canadiens qui éprouvaient de la sympathie ou de l'attirance pour l'URSS en tant qu'alliée du temps de la guerre, ou envers le communisme pour des raisons intellectuelles ou idéologiques. Aucun d'entre eux n'a agi pour son profit personnel, mais le communisme lui-même est coupable par contumace, et les membres de la commission recommandent au gouvernement de prendre des mesures plus énergiques pour combattre l'espionnage et la subversion internes.

Onze Canadiens sont reconnus coupables d'espionnage ou de complot et condamnés à des peines de prison de durée variable. Parmi eux se trouvent Emma Woikin, qui travaille au ministère des Affaires extérieures, et Fred Rose, qui sera condamné à six ans de prison. Ceux qui n'ont pas été reconnus coupables, ou qui ont été acquittés faute de preuves, sont relâchés. Les membres de la commission ont également accusé d'autres personnes d'avoir trempé, selon eux, dans l'un ou l'autre aspect de l'espionnage, du recrutement ou de la transmission des renseignements. En dépit de l'absence de preuves, les suspects relâchés ou dont le nom figure dans les documents n'ont aucun recours pour dissiper les soupçons. Le simple fait d'avoir été désignés par la commission laisse planer sur eux un nuage de suspicion qui subsistera de nombreuses années.

Les révélations de Gouzenko et la commission d'enquête parlementaire qu'elles ont suscitée font sensation dans le public et attire sur Ottawa l'attention du monde entier. Par ailleurs, l'affaire nuit aux relations canado-soviétiques durant plusieurs décennies et entraîne un durcissement de l'attitude du Canada envers l'Union soviétique. Si l'affaire Gouzenko n'est pas nécessairement responsable du début de la Guerre froide, elle contribue quand même au malaise général et sert d'excuse aux pouvoirs publics pour s'en prendre non seulement à l'espionnage soviétique, mais au communisme en général. D'autre part, bien que les protestations se multiplient contre les tactiques des membres de la commission d'enquête parlementaire, la majorité de la population est d'accord avec les conclusions de l'enquête et se montre favorable à l'adoption de mesures plus rigoureuses pour combattre l'espionnage. La réaction du gouvernement fédéral au rapport de la commission, la détérioration de la situation internationale et le sensationnalisme des médias contribuent tous à alimenter le sentiment anticommuniste au Canada.

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ

En surface, la réaction officielle du gouvernement fédéral aux conclusions de la commission d'enquête parlementaire et à l'inquiétude croissante que soulèvent les risques de fuites de sécurité semble plutôt discrète. Les partisans du communisme ne sont que quelque milliers au Canada, leur nombre va diminuant et ils sont de plus en plus désorganisés depuis les

procès de l'affaire Gouzenko. Après avoir reçu le rapport Kellock-Taschereau, le gouvernement fédéral se met graduellement à serrer la vis. Armé de nouvelles lois contre la sédition, le Service divisionnaire de renseignement de la GRC devient la Division spéciale, jouant un rôle plus important dans l'enquête sur les simples citoyens. Dans l'ensemble, toutefois, le gouvernement agit avec discrétion dans sa lutte contre le communisme; la vigilance et le secret doivent suffire. Louis Saint-Laurent explique qu'il ne serait pas « dans l'intérêt de la sécurité de décrire avec trop de précision les sauvegardes que nous tentons d'établir, tout comme les trappeurs ne cherchent pas à tendre des pièges trop voyants dans les sentiers qu'il arrive au gibier d'emprunter. »

Au printemps de 1946, le Premier ministre MacKenzie King crée le Conseil de sécurité, un organisme interministériel pour superviser et coordoner les affaires mettant en cause la sécurité intérieure et déterminer la loyauté des fonctionnaires. Composé de représentants du Bureau du Conseil privé, de la GRC, du ministère des Affaires extérieures et du ministère de la Défense nationale, il fait occasionnellement appel à des représentants d'autres ministères. Le Conseil de sécurité ne témoigne pas seulement de la décision du gouvernement de s'occuper plus énergiquement des problèmes de sécurité, mais aussi de son désir d'assumer sans contestation possible la direction des opérations. La création du Conseil signifie par ailleurs que ce sont le gouvernement et la GRC qui détermineront qui est loyal et qui constitue un risque.

La question des libertés civiles des citoyens qui constituent possiblement un risque pour la sécurité de l'État n'est pas négligée. Les gens qui prennent les décisions dans les affaires concernant la sécurité sont sans cesse aux prises avec le problème du maintien de l'équilibre entre les droits de la personne et le droit de l'État de se protéger contre la subversion. La plupart des intéressés, du moins à l'échelon du gouvernement, estiment avoir l'esprit libéral et être des défenseurs des droits de la personne. Toutefois, la nouvelle conjoncture en matière de sécurité,

où la loyauté de ses collègues et de ses concitoyens ne peut plus être présumée, les aiguille dans une nouvelle voie où les responsabilités de l'État peuvent justifier le sacrifice des libertés civiles. Les droits individuels ne sont pas oubliés, mais ils sont manifestement éclipsés par la notion plutôt nébuleuse de « sécurité de l'État ».

En vertu des nouvelles règles de sécurité, les ministères doivent nommer un agent de sécurité et recenser leurs postes de confiance. Si les fonctionnaires veulent conserver leur emploi, ils doivent satisfaire aux normes du gouvernement. En outre, plusieurs ministères et organismes de l'État sont déclarés « vulnérables » (entre autres le Cabinet du Premier ministre, les Affaires extérieures, la Défense nationale, la GRC et le Conseil national de recherches), ce qui signifie qu'il faut contrôler tous leurs employés. Les enquêtes de sécurité s'étendent graduellement aux entreprises privées avec lesquelles l'État passe des marchés qui sont jugés d'une nature critique. Par ailleurs, les États-Unis ayant adopté des mesures de sécurité semblables, les entreprises canadiennes sont aussi obligées de satisfaire aux normes de sécurité américaines pour pouvoir obtenir des contrats américains.

Les employés des ministères mentionnés plus haut, ou ceux qui occupent ailleurs des postes de confiance, doivent remplir un questionnaire du gouvernement que la GRC vérifie en se référant à ses casiers judiciaires, à ses dossiers sur les activités communistes et à tout ce qui pourrait être jugé suspect. Si la Division spéciale a des doutes au sujet de quelqu'un, elle procède à une « enquête sur le terrain » plus complète qui exige des entrevues avec les collègues et les voisins. Les employés jugés douteux sont placés à des postes moins névralgiques, et ceux qui veulent obtenir des contrats de l'État peuvent se voir refuser du travail. Les employés mutés ou les personnes auxquelles sont refusés des postes ignorent tout des raisons motivant cette décision et n'ont aucun droit d'appel; ils n'ont pas non plus accès aux renseignements détenus par la GRC.

Bien entendu, la question demeure : qui est déloyal? Très vite, la distinction entre l'espionnage et la dissension légitime devient incertaine : la GRC présume que quiconque souscrit aux vues communistes est partisan de l'URSS et, par conséquent, susceptible de devenir un agent soviétique. La leçon (et l'occasion pour certains) est claire : en se débarrassant des communistes au pays, certains risques internes pour la sécurité seront supprimés. Pourtant, il est difficile de déterminer exactement qui est communiste, et les soupçons du gouvernement s'étendent inévitablement à de nombreux autres partisans de la gauche, depuis les radicaux jusqu'aux progressistes modérés.

Les organisations communistes et les groupes qui manifestent un intérêt important pour le communisme sont également immédiatement suspects. Les membres de la commission d'enquête par exemple, s'inquiétent beaucoup de l'existence de groupes et de « cellules » communistes censés attirer de nouvelles recrues au sein du parti et, au bout du compte, à l'espionnage. De plus, les gens associés aux communistes, qui adhèrent à l'une de leurs organisations ou, tout simplement, dont le nom figure dans le carnet d'adresses d'un communiste, sont immédiatement soupçonnés, que ce soit à titre de sympathisant ou de simple dupe. Les activités passées peuvent éveiller les soupçons, les soupçons peuvent susciter des doutes, et le doute suffit à ruiner une réputation ou une carrière.

Qui plus est, la définition d'un risque pour la sécurité est si vague qu'elle peut s'appliquer pratiquement à n'importe qui, non seulement aux communistes et à leurs sympathisants. L'enquête préalable à une autorisation de sécurité évalue la conduite passée, mais contribue également à prévoir le comportement à venir : existe-t-il un élément permettant de croire que la personne n'est pas fiable ou qu'elle risque de devenir un risque pour la sécurité? Le caractère et la moralité finissent presque inévitablement par prendre une grande importance. Quelqu'un qui a quelque chose à cacher dans son passé, soutient-on, — casier judiciaire, alcoolisme ou enfant illégitime, par exemple — est la cible

toute désignée d'un chantage soviétique. En fait, dans la majorité des cas, la GRC se fonde plutôt sur le « caractère » que sur des problèmes légitimes de sécurité pour déclarer inaptes certaines personnes.

L'orientation sexuelle soulève un intérêt tout particulier. Face à l'attitude prédominante, la plupart des homosexuels ne s'avouent pas comme tels, et c'est pourquoi, aux yeux de la GRC, tout homosexuel est une victime en puissance du chantage soviétique. Par conséquent, elle se lance dans une purge homosexuelle de la fonction publique qui durera de nombreuses années et entraînera la mise au point de la tristement célèbre « fruit machine ¹ » une méthode prétendument scientifique pour découvrir les fonctionnaires homosexuels. En fait, ce sont l'hostilité de la population et les propres lois du Canada contre l'homosexualité — et non les agissements de l'Union soviétique — qui donnent le jour à ce climat social où les homosexuels peuvent être considérés comme un risque éventuel pour la sécurité, mais la GRC demeurera imperméable à l'ironie de cette situation.

Sous l'égide du Conseil de sécurité, la GRC enquête chaque année sur des milliers de fonctionnaires canadiens et communique au gouvernement son évaluation de leur aptitude. Elle prend ainsi au piège des centaines de Canadiens sans méfiance qui, pour une action passée, une adhésion ou quelque « faute morale », sont jugés non-fiables. À titre de risques en puissance, des postes au sein de l'administration leur sont refusés ou des postes moins importants leur sont attribués sans faire trop de vagues. La plupart de ces fonctionnaires se demanderont toujours ce qui a bien pu leur arriver.

L'OFFICE NATIONAL DU FILM

Les ondes de choc de la Peur du communisme se font particulièrement sentir à l'Office national du film. Créé en 1939 pour s'occuper de la production et de la distribution des films de l'État, l'ONF devient un

¹ La « machine à détecter les gays », mais l'expression anglaise est nettement péjorative. [N.d.T.]

pionnier mondial de la production de films documentaires au cours de la Seconde Guerre mondiale. En effet, le conflit lui donne une mission, grâce à la valeur exceptionnelle du film comme arme de propagande et à la demande croissante de productions cinématographiques. L'Office a à sa tête John Grierson, le commissaire à la cinématographie d'origine écossaise qui s'est fait un nom parmi les précurseurs de l'industrie du film documentaire et, au cours de la guerre, s'est signalé comme le « maestro de la propagande » au Canada.

À la fin des hostilités, la mission de l'ONF — du moins comme moyen de propagande — perd un peu de sa clarté. L'Office devient la cible de critiques toujours croissantes de la part des membres de l'opposition et de l'industrie privée du cinéma au Canada et aux États-Unis. En effet, les dirigeants des entreprises cinématographiques privées n'ont jamais aimé l'ONF et voient en lui un concurrent qui les prive des subsides de l'État. Les adversaires de l'Office soutiennent qu'il est devenu trop gros et trop cher. Par conséquent, lorsque l'ombre de la Peur du communisme s'abat sur lui, toute une troupe de soutien ennemie est déjà tapie dans les coulisses.

Les preuves sur la foi desquelles la Peur du communisme envahit l'ONF sont pour le moins ténues. En effet, le nom de Grierson figure sur les documents de Gouzenko, plus précisément dans le carnet de notes d'un colonel russe faisant état de sa relation avec une ex-secrétaire qui s'est livrée à l'espionnage pour le compte de l'URSS. Cette simple mention du nom de Grierson suffit à provoquer sa comparution devant la commission d'enquête parlementaire Kellock-Taschereau, où il doit répondre à des questions sur son comportement passé et ses opinions idéologiques présentes. Pas la moindre preuve n'est trouvée contre Grierson, mais les soupçons qui planent sur lui et sur l'ONF subsistent, bien qu'il ait déjà quitté l'Office au moment des révélations de Gouzenko. L'Office est la création de Grierson, et on en déduit qu'il l'a probablement peuplé de protégés et de compatriotes partageant ses opinions.

En fait, de nombreux employés de l'ONF entretiennent des opinions gauchistes ou radicales. Quelques-uns d'entre eux ont participé à des activités progressistes et se sont affiliés à des organisations politiques allant de la Fédération du commonwealth coopératif (CCF) au Labour Progressive Party. En outre, les employés de l'Office ne se conforment pas toujours à l'image du bureaucrate en complet gris de l'Ottawa d'aprèsguerre. Ceux qui ont des opinions, une tenue ou un mode de vie inusités sont assez nombreux pour éveiller des soupçons même chez le chasseur d'espions ou de sorcières anticommuniste le plus timide.

Au départ, le Conseil de sécurité ne déclare pas l'ONF « vulnérable », mais lorsque ce dernier se voit confier la conservation de films classifiés, les employés participant à ce travail doivent subir une enquête de sécurité. Les rumeurs abondent selon lesquelles l'ONF — et un grand nombre de ses films — sont de tendance gauchiste. Les films produits sur l'URSS au cours de la guerre, alors que les Soviétiques étaient nos alliés, sont maintenant considérés sous un angle tout à fait différent. Peut-on confier des documents de nature confidentielle à ces cinéastes? Au Québec, le gouvernement Duplessis répond à cette question en censurant et même en interdisant certains films de l'ONF.

La surveillance des employés de l'Office débute discrètement, mais le sujet suscite une attention considérable du public en novembre 1949 lorsque le **Financial Post** publie un article révélant que le ministère de la Défense nationale a refusé d'envoyer des documents classifiés à l'ONF tant que les enquêtes sur les employés de ce dernier ne seront pas terminées. « Qu'est-ce qui ne va pas à l'ONF? demande le **Financial Post**. S'agit-il d'une machine de propagande gauchiste? » Partisans de l'industrie cinématographique privée, les gens du **Post** sont depuis longtemps hostiles à l'Office, et ils voient que le problème communiste constitue une arme commode.

Le spectacle du gouvernement confiant à des entreprises cinématographiques commerciales privées des documents confidentiels parce que, de toute évidence, il ne peut se fier à l'un de ses propres organismes, se transforme rapidement en une véritable bombe politique. Les membres de l'opposition posent des questions gênantes et provocantes, accusant le gouvernement de « faiblesse envers le communisme » et dépeignant l'ONF comme un organisme « infesté » de « communistes » qui distribue de la propagande. La surveillance des employés a déjà débuté, mais les articles du **Post** suscitent de nombreuses conjectures au sujet de l'ONF.

Les révélations du **Financial Post** sont suivies d'un grand chambardement de l'ONF. Ross McLean, le successeur de Grierson, a déjà perdu la confiance du gouvernement, en partie parce qu'il hésite à déclarer que certains employés de l'ONF constituent des risques pour la sécurité. Le gouvernement le relève de ses fonctions et fait appel à Arthur Irwin, l'ancien rédacteur en chef du **Maclean's Magazine**, pour s'occuper du problème de la sécurité et réorganiser l'ONF. Libéral-nationaliste convaincu, Irwin est une connaissance de longue date du ministre des Affaires extérieures, Lester Pearson, et de Brooke Claxton, ministre de la Défense nationale et ancien président de l'ONF. Le mandat d'Irwin est vaste : régler le problème de la sécurité et rétablir la confiance du gouvernement envers l'Office.

L'arrivée d'Irwin à l'Office, en février 1950, est accueillie avec un mélange de méfiance et d'hostilité. Étant donné qu'il n'a pas la moindre expérience de la production ou de la distribution cinématographique, les employés de l'Office concluent que son mandat est d'amputer l'ONF, voire le détruire. Les rumeurs de démissions et de licenciements massifs abondent. Quelques employés démissionnent, mais la plupart restent à leur poste, tout simplement, dans certains cas, parce que leur départ ferait mauvaise impression. La GRC présente à Irwin les noms de trentesix employés considérés comme des risques éventuels pour la sécurité (McLean avait refusé d'en congédier un seul). Irwin parcourt la liste,

de même que Norman Robertson, et tous deux relèvent les noms des trois mêmes employés qui, selon eux, sont « si proches de l'appareil communiste », pour citer Irwin, qu'ils peuvent constituer un risque pour la sécurité. Ils ne participent à aucune activité subversive et n'ont commis aucun crime, mais en raison de leurs fréquentations passées, ils ne peuvent être dignes de confiance pour l'avenir. Telle est la logique de la Peur du communisme.

Ces trois membres du personnel de l'ONF sont relevés de leurs fonctions et, en quelques semaines, des mesures sont prises pour permettre à l'Office de reprendre le travail sur les documents classifiés du MDN. Les employés congédiés acceptent leur sort et poursuivent leur existence. De toute façon, ils n'ont pas le choix; il n'y a pas de procédure d'appel, et révéler leur situation au public ne ferait qu'aggraver leur cas. L'Office lui-même est réorganisé et, en 1956, déménage à Montréal. Il n'y a jamais eu de plan pour détruire l'ONF et, ironiquement, la réorganisation et le déménagement finiront par renforcer l'Office et contribueront à réduire les ingérences du gouvernement dans son fonctionnement. La Peur du communisme à l'ONF a pris fin, du moins en ce qui concerne le gouvernement.

Pour le personnel, par contre, ses répercussions sont loin d'être terminées. De nombreux employés sont partis de leur propre chef, certains d'entre eux pour prévenir un congédiement plus ou moins probable. Leur nombre exact est impossible à déterminer, car la plupart des employés étaient liés à l'Office par des contrats à court terme. Néanmoins, les enquêtes de sécurité et les congédiements auxquels s'est livré le gouvernement projettent une ombre immense sur l'ONF, où ils créent une atmosphère pénible qui nuit à tous les employés restants. La moindre preuve d'espionnage ou de subversion ne sera jamais découverte, mais tous les nouveaux employés continueront à être soumis à une enquête de sécurité.

LA PEUR DU COMMUNISME DANS LA SOCIÉTÉ

La Peur du communisme ne se limite pas aux fonctionnaires, ni à la ville d'Ottawa. Ses tentacules glacés répandent la méfiance, la peur et l'angoisse dans la vie de milliers de Canadiens moyens d'un océan à l'autre. Pratiquement tous les partis politiques épousent la cause anticommuniste et, ironiquement, ce sont des partis de gauche, tels la CCF, qui se montrent les plus acharnés dans la lutte. Les gouvernements provinciaux, qui ne sont pas à l'abri de ce phénomène, ont tôt fait de sanctionner divers niveaux de chasse aux sorcières. Mais s'ils sont parfois motivés par un authentique souci de sécurité, il leur arrive aussi d'y voir un moyen de régler de vieux comptes. Au Québec, le gouvernement Duplessis s'érige en modèle de vigilance anticommuniste grâce à la Loi du cadenas, de sinistre mémoire, adoptée en 1937, bien avant le début officiel de la Peur du communisme. Cette loi permet au gouvernement de mettre fin à l'existence de n'importe quel groupe ou publication qui semble propager le communisme. Quant au pouvoir de décider de ce qui est « communiste », il repose entre les mains du gouvernement et des autorités policières.

Au début des années 1950, la Peur du communisme s'est répandue dans toute la société canadienne. Les citoyens peuvent en distinguer des éléments dans leurs églises, leurs amicales ou leurs syndicats et dans les universités. La Société Radio-Canada est accusée d'être un nid de communistes, et son personnel et ses reporters seront soumis à un contrôle de sécurité. Entre-temps, des informateurs de la GRC pénètrent les organisations et les groupes suspects, et entreprennent de les surveiller en assistant aux assemblées, en photographiant des manifestations, et ainsi de suite. Pour l'homme de la rue, cette surveillance de la GRC fait de l'affiliation à presque n'importe quel groupe progressiste ou de gauche, ou de la participation à n'importe quel événement susceptible de passer pour anticonformiste, une entreprise risquée.

Les Canadiens sont régulièrement bombardés de propos anticommunistes par la presse, les magazines, la radio et la télévision. Ils assistent en spectateurs aux progrès du maccarthysme aux États-Unis et, le week-end, s'entassent dans les cinémas de quartier pour assister à la projection des derniers films anticommunistes produits par Hollywood. Là, ils peuvent grignoter tranquillement leur maïs soufflé en assistant à la défection de Gouzenko sur grand écran dans **The Iron Curtain**. Ainsi que l'ont déjà fait la plupart des médias nord-américains, Hollywood se montre extrêmement hostile au communisme, tant au pays qu'à l'étranger.

Dans un ouvrage intitulé **Cold War Canada**, Reg Whitaker et Gary Marcuse citent en exemples de nombreux Canadiens qui, pour diverses raisons — allégeance politique, activités ou appartenance à des organisations de gauche — sont victimes de la Peur du communisme. Un grand nombre d'entre eux perdent leur emploi ou se voient interdire l'entrée aux États-Unis, à moins que leurs opinions politiques ne soient la cible d'attaques publiques. La liste, fort longue, comprend des Canadiens de tous les milieux : du professeur d'université au membre d'un orchestre symphonique.

Cette liste comprend également des gens qui veulent tout simplement devenir Canadiens. En effet, la Peur du communisme ajoute un vernis idéologique à la politique canadienne en matière d'immigration lorsque Ottawa s'efforce d'empêcher l'entrée au pays des communistes, des sympathisants et de tout immigrant en puissance affichant des opinions politiques plus ou moins gauchistes. La discrimination d'orientation idéologique constitue depuis longtemps un facteur de la politique canadienne sur l'immigration. À la suite de la Révolution russe et de la grève générale de 1919, à Winnipeg, Ottawa modifie sa politique d'immigration de façon à refouler les immigrants qui professent des idées aussi « saugrenues » que le communisme et l'anarchisme, ou d'autres opinions radicales. En même temps, la GRC intensifie sa surveillance du radicalisme ouvrier, et tous les immigrants mêlés à des activités radicales sont en grand danger de se voir déportés. Au cours de la Seconde Guerre

mondiale, les déportations diminuent, mais la sélection idéologique des immigrants en puissance se poursuit tout au long du règne de la Peur du communisme.

Par ailleurs, la Peur du communisme s'infiltre dans les milieux scientifiques canadiens, en particulier dans la Canadian Association of Scientific Workers (CAScW), qui, en raison de ses opinions de gauche et des antécédents communistes de certains de ses membres, est accusée par la commission d'enquête parlementaire Kellock-Taschereau de servir de paravent à une organisation communiste. Les documents Gouzenko contiennent le nom de plusieurs membres de cette association, dont Raymond Boyer et Alan Nunn May, qui seront tous deux condamnés (le second par un tribunal britannique). La GRC espionne déjà la CAScW avant la mise sur pied de la commission d'enquête parlementaire et, bien qu'aucune preuve n'est été trouvée du fait que cette organisation se soit livrée à l'espionnage, l'enquête aura bel et bien pour résultat de mettre fin à son existence. En effet, depuis les révélations de Gouzenko, le fait, pour un savant, d'appartenir à la CAScW suscite immédiatement des soupçons quant à son caractère et à ses inclinations idéologiques, ce qui met généralement fin à ses travaux de recherche pour le compte de l'État. Les membres de l'organisation figurent donc automatiquement sur ce qui ne peut qu'être appelé une liste noire.

Durant la Peur du communisme, les milieux syndicalistes et le mouvement ouvrier en général sont purgés des communistes. L'affaire la plus célèbre, qui met en scène tous les principaux acteurs du monde ouvrier, des pouvoirs publics et des syndicats internationaux, oppose le Syndicat international des marins aux nationalistes du Syndicat des marins canadiens (SMC). L'assaut victorieux contre le SMC est dirigé par l'Américain tristement célèbre Hal Banks avec la sanction du gouvernement fédéral, qui éprouve une crainte exagérée d'un éventuel sabotage de la marine marchande des Grands Lacs par les travailleurs communistes du SMC.

La purge des syndicalistes canadiens se déroule avec la bénédiction des principales autorités et, à l'occasion, sous la direction de syndicats internationaux basés aux États-Unis. Dans la plupart des cas, ce sont les travailleurs canadiens eux-mêmes qui y procèdent. Aux États-Unis, la Loi Taft Hartley de 1947 a pour effet d'interdire aux communistes la direction des syndicats, mais le Canada ne possède pas de loi semblable. Seul le Québec fait exception, car le gouvernement Duplessis adopte au début des années 1950 une loi similaire à la Loi Taft-Hartley. Le gouvernement fédéral peut aider les syndicalistes dans leur purges communistes, et il ne s'en prive pas, mais il se repose essentiellement sur le sentiment anticommuniste croissant des dirigeants syndicaux canadiens, sur la pression de plus en plus forte exercée par des internationales résolument anticommunistes basées aux États-Unis et sur l'aide de la gauche non communiste au Canada. Étant donné le climat du début des années 1950, la plupart des groupes progressistes du Canada — en particulier le Parti social démocratique — souhaitent ardemment se dissocier du communisme et des communistes. Aussi, lorsque le Congrès canadien du travail et le Congrès des métiers et du travail fusionnent en 1956 pour former le Congrès du Travail du Canada, le rôle et l'influence des communistes sont éliminés, et le syndicalisme canadien est un participant résolu de la guerre contre le communisme.

La Peur du communisme envahit même le débat de l'après-guerre sur les garderies. Durant les hostilités, les gouvernements fédéral et provinciaux coopèrent à la création et au fonctionnement d'un réseau national de garderies. À la fin de la guerre, la plupart des crèches et des pouponnières ferment, mais Toronto, où un puissant mouvement en faveur des garderies voit le jour, constitue une exception notable dans ce domaine. Le mouvement en question, qui bénéficie du soutien général de la collectivité, a obtenu un certain succès durant ses premières années, jusqu'à ce que ses adversaires du conseil municipal, les médias et le grand public s'embarquent dans une campagne de harcèlement des communistes. L'identification du mouvement et de ses

partisans avec le communisme commence à lui faire perdre des membres, et il devient nécessaire de procéder à des compressions : au milieu des années 1950, la plupart des garderies restantes, de même que le mouvement en leur faveur, disparaissent.

Au début de la Guerre froide, le spectre du communisme — la crainte d'être dénoncé comme communiste ou d'être taxé de communisme — a trop souvent pour effet de limiter la discussion des problèmes importants au Canada. Les débats ont tôt fait de diviser les intéressés en deux camps, et le juste milieu disparaît : qui n'est pas avec nous est contre nous. À l'époque de la Peur du communisme, les journalistes, les enseignants, les syndicalistes ou n'importe quel autre Canadien qui posent des questions épineuses sur la politique étrangère des États-Unis, qui semblent voir l'Union soviétique d'un bon oeil ou qui soulèvent la question des libertés civiles peuvent devenir eux-mêmes victimes de l'intolérance. Il en va de même des membres du petit mouvement canadien pour la paix. Pour des raisons mal définies, quiconque est en faveur de la paix est considéré comme éprouvant une attirance pour l'Union soviétique, ce qui est jugé utile aux communistes. Il existe au pays une forte majorité qui désire que le Canada joue son rôle dans la Guerre froide, mais le climat d'intolérance suscite une sorte d'autocensure, à une époque où un bon débat serait pourtant utile sur la politique étrangère du Canada, sur sa relation avec les États-Unis, ou même sur ce qu'il faudrait faire du communisme et des communistes au pays.

L'AFFAIRE HERBERT NORMAN

Parmi ceux qui auront souffert des pires aspects de la Peur du communisme, Herbert Norman, l'universitaire devenu haut fonctionnaire, constitue un cas exemplaire. En butte aux accusations et aux rumeurs de déloyauté, il se suicide en 1957 en se jetant du toit d'un hôtel du Caire parce qu'il se sent incapable d'affronter une nouvelle séance de chasse aux sorcières. Né au Japon en 1909 de missionnaires méthodistes,

Norman a été élevé dans ce pays et au Canada avant d'aller étudier à Cambridge et à Harvard. Ayant embrassé une carrière de chercheur, il publie de nombreux livres et articles, dont **The Emergence of Modern Japan** (1940), qui établit sa réputation. En 1939, il entre au ministère des Affaires extérieures où, en raison de sa connaissance du Japon et de la langue japonaise, il est employé à Tokyo et, après 1942, à Ottawa, dirigeant le secteur des renseignements électromagnétiques dans l'effort de guerre contre le Japon. Il retourne à Tokyo à la fin de la guerre pour y travailler sous les ordres du général Douglas MacArthur et il y occupe jusqu'en 1950 le poste de chef de la mission canadienne de liaison.

C'est cette année-là que les choses commencent à se gâter pour Norman lorsqu'une commission sénatoriale américaine s'interroge sur sa loyauté et sur ses activités passées à Cambridge. En effet, à l'époque où il y étudiait, Norman était un sympathisant et un défenseur convaincu du Parti communiste, bien qu'il n'y eût jamais officiellement appartenu. Il a aussi joué un rôle dans l'Institute of Pacific Relations, qui avait attiré les soupçons durant et après la guerre. En outre, son nom figure dans le carnet d'adresses d'un Canadien impliqué dans l'affaire Gouzenko. À la fin des années 1930, après son entrée au ministère des Affaires extérieures, Norman s'est dissocié du Parti, tant sur le plan philosophique que social. Toutefois, il n'a pas été contrôlé en 1939, et il n'était plus au pays après 1946 lorsque la première vague d'enquêtes de sécurité a débuté, bien que le FBI eût déjà ouvert un dossier à son sujet quelques années auparavant. Lorsque le maccarthysme fait son apparition aux États-Unis, il devient presque inévitable que le nom de Norman soit prononcé au cours des réunions de la sous-commission sénatoriale sur la sécurité intérieure.

Le 16 octobre 1950, Norman, alors en poste à Tokyo, est rappelé à Ottawa, où il est interrogé durant six semaines par la GRC et des représentants du ministère des Affaires extérieures. Il est alors lavé de tout soupçon (bien qu'il n'ait évidemment été accusé d'aucun crime).

À cette époque, le ministre des Affaires extérieures, Lester Pearson, prend parti pour Norman et, en fait, lui apportera son appui tout au long de cette épreuve et pour le reste de son existence.

À la suite de l'enquête, Norman occupe des postes d'une nature moins critique. De 1951 à 1953, il dirige la Division de l'information du Ministère et, de 1953 à 1956, il sert comme Haut Commissaire du Canada en Nouvelle-Zélande. En 1956, il est muté au Caire à titre d'ambassadeur en Égypte, où il tient de nouveau la vedette sur la scène internationale lorsqu'éclate la crise de Suez. Il noue des relations étroites avec le Président égyptien Nasser et contribue utilement à désamorcer la crise. Toutefois, sa présence au Caire suscite des critiques à Washington, où l'on s'étonne de voir quelqu'un aux antécédents aussi douteux en matière de sécurité occuper un tel poste de confiance. Norman est accusé de nouveau par la sous-commission sénatoriale sur la sécurité intérieure à la mi- mars 1957. Désespéré et craignant une seconde vague d'interrogatoires, il se donne la mort le 4 avril 1957.

Même après la mort de Herbert Norman, le débat à son sujet se poursuit. D'un côté, se trouvent ceux qui croient que Norman a été acculé à la mort par une chasse aux sorcières américaine. Les défenseurs de cette théorie sont d'avis qu'il était incapable d'affronter une nouvelle inquisition sur son passé et qu'il craignait de voir celle-ci impliquer ses partisans, dont Lester Pearson. D'un autre côté se trouvent ceux qui croient que Norman constituait bel et bien un risque pour la sécurité et qu'il a choisi de se suicider parce que les accusations portées contre lui étaient vraies. Les partisans de cette hypothèse soutiennent qu'il craignait le scandale, non seulement pour lui-même, mais pour d'autres, dont peut-être Pearson, si tous les faits venaient à être révélés.

L'affaire revient sur le tapis au milieu des années 1980, à la suite de la publication de **No Sense of Evil**, une attaque brutale et sans équivoque menée contre Norman par feu James Barros, un ancien politicologue de l'université de Toronto. Barros, qui ne se laisse jamais arrêter dans ses accusations par l'utilisation raisonnable des preuves, développe une théorie selon laquelle Norman, s'il n'était pas un agent du KGB, était à tout le moins un « agent d'influence » pour le compte de l'Union soviétique. En 1989, grâce à l'appui de deux députés conservateurs qui se prononcent en faveur des théories de Barros, Joe Clark, alors ministre des Affaires étrangères du gouvernement Mulroney, charge le politicologue et ancien diplomate Peyton Lyon, d'Ottawa, d'enquêter sur l'allégeance de Norman et sur les accusations d'espionnage portées contre lui. Lyon a accès aux dossiers pertinents du ministère des Affaires étrangères, de la GRC et du ministère de la Défense nationale, et il se procure également le dossier du FBI sur Norman. Dans son rapport de 1990, Lyon soutient que, malgré toutes ses recherches (pour ne rien dire des travaux auxquels se sont livrés d'autres chercheurs et des révélations d'anciens espions ou agents exposant au public le rôle qu'ils ont joué au cours des quarante années précédentes), il n'a pu découvrir le moindre indice démontrant que Norman était un espion, ou même un « agent d'influence », de l'Union soviétique ou du Parti communiste de quelque pays que ce soit.

Le gouvernement Mulroney, ayant accepté les conclusions de Lyon, déclare que l'affaire est close. Pourtant, même aujourd'hui, les échos de ce débat ne se sont pas encore éteints, alors que les Canadiens continuent de s'interroger sur le sens de la vie et de la mort de Herbert Norman, et sur la vérité à leur sujet.

CONCLUSION

La mort de Herbert Norman suscite une vague de colère et d'antiaméricanisme dans tout le Canada. De nombreux citoyens considèrent que les Américains sont responsables de la mort de Norman, et toute l'affaire semble exposer au grand jour les excès et la paranoïa de l'obsession des Américains pour la sécurité intérieure. Certains Canadiens sont d'avis qu'elle soulève des doutes quant au rôle de porte-bannière des

Américains dans la Guerre froide et ils entreprennent de reconsidérer la relation de leur pays avec les États-Unis. Néanmoins, elle ne suscite aucune modification importante de la politique de Guerre froide du Canada ou de l'étroite alliance de défense canado-américaine.

La mort de Norman marque un tournant de la Peur du communisme, au moment où la plupart des Canadiens réalisent la véritable nature de la chasse aux sorcières : une forme plutôt laide de persécution. De ce point de vue, la mort de Norman peut être considérée comme marquant la fin symbolique de la Peur du communisme au Canada. En 1957, les effets de l'affaire Gouzenko commencent à s'atténuer, tandis qu'aux États-Unis, McCarthy et ses enquêtes sénatoriales sont neutralisés par le gouvernement républicain d'Eisenhower. La Guerre froide s'insère maintenant dans une routine quotidienne où l'angoisse et le malaise du début font place à une atmosphère plus calme et plus rationelle. Les Canadiens apprennent à vivre avec la bombe.

Malgré tout, la mort de Norman ne met pas fin aux enquêtes et à la surveillance dont les fonctionnaires font l'objet, non plus qu'aux craintes du gouvernement en matière de sécurité intérieure, aux diatribes anticommunistes ou à l'existence de listes noires. Toutes ces manifestations de la Peur du communisme persistent jusqu'à la fin de la Guerre froide. La GRC poursuit sa chasse aux « subversifs » — généralement là où ils ne se trouvent pas — et découvre même de nouvelles cibles chez les séparatistes québécois et la Nouvelle gauche canadienne. Toutefois, au début des années 1960, la machine de sécurité de l'État fonctionne déjà avec moins de heurts et ne connaît pas autant de mésaventures publiques risquant de susciter l'inquiétude ou d'entraîner l'une ou l'autre forme d'investigation publique, comme dans le cas de l'Office national du film. Certains aspects de la Peur du communisme persistent donc, mais dans la clandestinité.

La Peur du communisme a soulevé un certain nombre de questions importantes sur la liberté, la démocratie et la nature de la société canadienne. En effet, l'État a-t-il le droit — voire l'obligation — d'user de méthodes extrêmes pour se protéger contre ce qui lui semble constituer une menace interne? En l'occurrence, le gouvernement a-t-il eu raison de prendre les mesures qu'il a prises? Autrement dit, la Peur du communisme était-elle une réaction draconienne, mais légitime, à une menace pour la sécurité intérieure, ainsi que certains l'ont soutenu, ou s'agissait-il tout simplement d'une violation des libertés civiles de milliers de Canadiens commise par des gens qui étaient censés se trouver du côté de la liberté et de la démocratie? Si, dans une société libérale, il est nécessaire de se montrer vigilant en matière de sécurité intérieure, à quel point cette vigilance se transforme-t-elle en ingérence? Et comment une société maintient-elle — ou peut-elle maintenir — l'équilibre entre la défense des droits individuels et son souci de sécurité intérieure?

Il est difficile de ne pas critiquer la manière dont le gouvernement a résolu de nombreux problèmes de sécurité au cours des années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale. La Peur du communisme n'a pas emprunté les voies normales d'investigation et de débat publics, et elle s'est affranchie des paramètres légaux réguliers. Elle a frappé ses victimes à l'aveuglette, leur a laissé peu de recours légaux, et les a châtiés sans leur permettre d'affronter leurs accusateurs. N'étaient-ce pas là, après tout, les tactiques employées par l'Union soviétique? La menace pour le Canada était-elle si grande qu'elle exigeât du gouvernement qu'il adopte — au nom de la liberté — quelques-unes des méthodes employées par ceux-là mêmes auxquels il s'opposait?

Dans le même ordre d'idées, l'expérience du Canada fut-elle meilleure ou pire que celle des États-Unis? La situation fut indéniablement plus calme dans notre pays, où la chasse aux sorcières et les listes noires de victimes furent en général moins criantes, mais faut-il en conclure pour autant que le Canada adopta une vision plus mesurée, plus clémente de la Peur

du communisme en comparaison des excès du maccarthysme? En faisant preuve de discrétion, les pouvoir publics furent mieux en mesure de protéger leurs sources et empêchèrent des campagnes de calomnies de la pire espèce de se déclencher contre les douzaines d'innocents dont le nom aurait pu figurer dans des procès d'une nature plus publique. Au Canada, ce fut généralement sans faire d'esclandre qu'on releva de leurs fonctions les personnes jugées comme constituant un risque pour la sécurité, et elles se replacèrent dans un domaine d'une nature moins critique. Toutefois, la GRC continua de s'acharner sur certaines d'entre elles au fil des années.

Aux États-Unis, les accusations se firent plus ouvertement, de sorte que les personnes estimées comme constituant un risque pour la sécurité avaient plus de chances d'affronter leurs accusateurs. Au Canada, il arrivait à ces gens de ne jamais apprendre la véritable raison pour laquelle leur poste leur avait été retiré. Et grâce à Hollywood et à la télévision, la Peur du communisme américaine s'insère bien plus visiblement dans la réalité historique des États-Unis, et un grand nombre de personnes accusées à tort ont vu leur innocence reconnue depuis. Par contre, il y a à peine une ou deux décennies que la version canadienne de la Peur du communisme, demeurée bien plus discrète, fait l'objet d'études sérieuses, et la plupart de ses victimes poursuivent leur existence en silence.

Enfin, cette Peur du communisme avait-elle quelque chose d'exceptionnel? Risque-t-elle jamais de se reproduire? Les craintes manifestées par les pouvoirs publics à l'égard de la sécurité intérieure n'ont pas encore disparu, bien que la fin de la Guerre froide ait manifestement réduit les probabilités de répétition de la Peur du communisme. Celle-ci a mis au jour quelques-uns des facteurs fondamentaux d'insécurité de la société canadienne après la Seconde Guerre mondiale, une insécurité dirigée contre les Canadiens qui semblaient contester ou critiquer ce qu'on jugeait « normal », voire s'en écarter. L'insécurité chez les pouvoirs

publics et les citoyens n'a rien d'inhabituel, mais on ne saurait en dire autant du niveau extrême qu'elle atteignit au cours des premières années de la Guerre froide. Il serait difficile de trouver une autre époque de l'histoire canadienne où tant de Canadiens furent soupçonnés de tant de déloyauté et de subversion sur la foi de preuves aussi minces.

AUTRES LECTURES SUGGÉRÉES

L'étude la plus exhaustive sur la Peur du communisme est Cold War Canada: The Making of a National Insecurity State, 1945-1957 (Toronto, 1994) de Reg Whitaker et Gary Marcuse. Whitaker s'est penché sur d'autres aspects de la Peur du communisme, par exemple dans « Origins of the Canadian Government's Internal Security System, 1946-1952 », Canadian Historical Review 65, 2 (juin 1984), 154-83. Consultez également The Strangest Dream: Canadian Communists, the Spy Trials and the Cold War (Toronto, 1983) de Merrily Weisbord, The Un-Canadians: True Stories of the Blacklist Era (Toronto, 1992) de Len Scher, les chapitres pertinents de Men in the Shadows: the RCMP Security Service (Toronto, 1980) de John Sawatsky, et Spy Wars: Espionage and Canada from Gouzenko to Glasnost (Toronto, 1990) de J.L. Granatstein et David Stafford. Une bonne description des États-Unis à l'époque de McCarthy se trouve dans The Great Fear: The Anti-Communist Purge under Truman and Eisenhower (New York, 1978) de David Caute et The Spectre: Original Essays on the Cold War and the Origins of McCarthyism (New York, 1974) édité par Robert Griffith et Athan Theoharis.

Sur l'histoire des premières enquêtes de sécurité, il faut lire *The Infernal Machine: Investigating the Loyalty of Canada's Citizens* (Toronto, 1995) de Larry Hannant. Consultez aussi les articles de Greg Kealey « State Repression of Labour and the Left in Canada, 1914-20 », *Canadian Historical Review* LXXIII, 3 (septembre 1992), 281-314 et « The Surveillance State: The Origins of Domestic Intelligence and Counter-Subversion in Canada, 1914-21 », *Intelligence and National Security* 7, 3 (1992), 179-210. D'autres renseignements seront trouvés dans les volumes des *RCMP Security Bulletins*, édités par G.S. Kealey et Reg Whitaker, ainsi que dans un article de Whitaker, « Official Repression of Communism during World War II », *Labour /Le Travail* 17 (printemps 1986), 135-66.

Sur l'affaire Gouzenko, il faut consulter *The Gouzenko Transcripts* (Ottawa, s.d.) édité par Robert Bothwell et J.L. Granatstein ainsi que *A Man of Influence : Norman A. Robertson and Canadian Statecraft 1929-68* (Toronto, 1981) de J.L. Granatstein. Gouzenko livre sa propre version des faits dans *This was my Choice : Gouzenko's Story* (Toronto, 1948). Lisez également « "Eggheads " and Espionage : The Gouzenko Affair in Canada » de Paul Dufour, *Journal of Canadian Studies* 16, 3-4 (1981), 188-98 et *Emma* (Toronto, 1984) de June Callwood. En ce qui concerne les réactions de Mackenzie King, consultez *The Mackenzie King Record, volume 3, 1945- 46* (Toronto, 1970) édité par J.W. Pickersgill et D.F. Forster. Quant à la citation de Saint-Laurent, elle est extraite de *My Years with Louis St Laurent: A Political Memoir* (Toronto, 1975) de Pickersgill.

Pour ce qui est de la Peur du communisme à l'Office national du film, consultez John Grierson and the National Film Board: The Politics of Wartime Propaganda, 1939-1945 (Toronto, 1984) de Gary Evans, Arthur Irwin: A Biography (Toronto, 1993) de David MacKenzie et « After Grierson: The National Film Board 1945-1953 » de Peter Morris, dans le Journal of Canadian Studies 16, 1 (printemps 1981), 3-12. Rick Salutin a soulevé un certain nombre de questions importantes dans « The NFB Red Scare », Weekend Magazine (23 septembre 1978).

En ce qui concerne l'impact de la Peur du communisme sur la politique en matière d'immigration et les travailleurs immigrés, consultez *Double Standard : The Secret History of Canadian Immigration* (Toronto, 1987) de Reg Whitaker et « Canadian Immigration Policy and the Cold War, 1945-1980 » d'Alvin Finkel, dans le *Journal of Canadian Studies* 21, 3 (automne 1986), 53-70. Pour ce qui est des déportations, lisez « Shovelling out the " Mutinous " : Political Deportation from Canada Before 1936 » de Barbara Roberts, *Labour /Le Travail* 18 (automne 1986), 77-110, et « *Dangerous Foreigners » : European Immigrant Workers and Labour Radicalism in Canada 1896-1932* (Toronto, 1979) de Donald Avery.

En ce qui concerne la vie et la mort tragique de Herbert Norman, consultez Innocence Is Not Enough: The Life and Death of Herbert Norman (Vancouver, 1986) de Roger Bowen et E.H. Norman: His Life and Scholarship (Toronto, 1984) édité par Bowen. La version de l'accusation est défendue par James Barros dans No Sense of Evil: Espionage, The Case of Herbert Norman (Toronto, 1986). Le rapport commandé à Peyton Lyon se trouve dans « The Loyalties of E. Herbert Norman », Labour /Le Travail 28 (automne 1991), 219-59. En ce qui a trait au rôle de Pearson, lisez les deux volumes de The Life of Lester Pearson (Toronto, 1989 et 1992) de John English.

On trouvera de l'information sur d'autres aspects de la Peur du communisme dans Nationalism, Communism, and Canadian Labour : The CIO, the Communist Party, and the Canadian Congress of Labour, 1935-1956 (Toronto, 1973) d'Irving Abella, « Workers, Mothers, Reds : Toronto's Postwar Daycare Fight » de Susan Prentice, dans les Studies in Political Economy 30 (automne 1989), 115-41, « " Character Weaknesses " and " Fruit Machines " : Towards an Analysis of the Anti-Homosexual Security Campaign in the Canadian Civil Service » de Gary Kinsman, dans Labour /Le Travail 35 (printemps 1995), 133-61, et « The Queer Career of Homosexual Security Vetting in Cold War Canada » de Daniel J. Robinson et David Kimmel, dans la Canadian Historical Review 75, 3 (septembre 1994), 319-45.

Né à Montréal, David MacKenzie a étudié à l'université McGill (baccalauréat) et à l'université de Toronto (maîtrise et doctorat). Il est l'auteur de nombreux livres et articles sur l'histoire du Canada et sur les relations internationales, dont Inside the Atlantic Triangle: Canada and the Entrance of Newfoundland into Confederation, 1939-1949 (Toronto, UTP, 1986), Canada and the Development of International Civil Aviation, 1932-1948 (Toronto, UTP, 1989) et Arthur Irwin: A Biography (Toronto, UTP, 1993). Il a récemment rédigé un chapitre sur le Canada pour l'Oxford History of the British Empire: The Twentieth Century.



395, rue Wellington, Ottawa, Ontario K1A 0N3
Tél. (613) 233-7885 • Télécopieur (613) 567-3110
Courriel: cha-shc@archives.ca • Site web: http://www.cha-shc.ca